

<https://anne-frank.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1236>



Le conseil de vie collégienne a élu ses représentants

- Vie du collège - On parle du collège -



Date de mise en ligne : jeudi 19 octobre 2017

Copyright © Collège Anne Frank - Tous droits réservés

MIRIBEL ÉDUCATION

Le conseil de vie collégienne a élu ses représentants



■ Carole Terrier permettait aux 510 collégiens de voter. Photo Sylvie DECOEUR

Lundi, Carole Terrier, conseillère principale d'éducation a invité les 510 collégiens à passer dans l'isoloir, avant de déposer leur bulletin de vote pour élire leurs représentants au conseil de vie collégienne (CVC). Pour cette troisième mandature, 14 binômes (titulaire et son remplaçant) se sont présentés pour 12 places en filière générale et trois binômes pour deux places pour la Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté). Mardi, Carole Terrier a procédé au dépouillement et annoncé les résultats. Le CVC permet

aux élèves de s'exercer à la démocratie, de se responsabiliser et de se former à la citoyenneté. Il permet aussi de créer une dynamique d'établissement et un sentiment d'appartenance au collège. À l'occasion de la campagne, les candidats ont proposé de mettre en place des journées propreté ou sans devoir, des concours d'écritures et de talents, un tableau de covoiturage et une boîte à idées, des travaux d'accessibilité, une journée chic, sportive ou karaoké, le tracage d'un terrain de foot dans la cour, une boom ou un pique-nique de fin d'année, la réalisation d'une fresque ou encore de participer à l'élaboration des menus.